L'Isle-Verte

Octobre 2025 - Numéro 5

Le p'tit JOURNAL

Mention de provenance : Audrey Mainguy Photographe

SÉANCES DU CONSEIL

Août et septembre 2025

OFFRES D'EMPLOIS

Pages 8 à 11

RAPPELS URBANISME

Détails en page 12

Bloc-notes municipal

NOUVEAU PERSONNEL ADMINISTRATIF

Depuis le 8 septembre 2025, M. Guillaume Boisjoli Côté a débuté à temps plein à titre d'adjoint administratif au sein de l'équipe municipale. C'est dorénavant M. Boisjoli Côté qui prendra vos appels et qui vous accueillera, tout souriant, lors de vos visites au bureau municipal.

Historien médiéviste et musicien à ses heures, M. Boisjoli Côté s'intéresse à la politique ainsi qu'à la philosophie et éprouve une grande passion pour le cinéma. Dans ses temps libres, la randonnée et la lecture font partie de ses activités favorites.

Grâce à son côté créatif et à sa grande débrouillardise, il sera en mesure de répondre à vos questions et de vous diriger vers les bonnes ressources.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions!

RAPPEL - ÉCHÉANCES DE TAXES

Voici les dates des prochaines échéances de taxes pour l'année 2025 :

◊ **Lundi 29 septembre**

◊ **Jeudi 13 novembre**

AVIS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DATE DE TOMBÉE

La date pour nous faire parvenir votre article pour le prochain journal municipal est le **lundi 17 novembre à 17 h**.

Tout texte reçu après cette date ne sera pas publié dans le journal qui sortira le 1er du mois suivant. Merci de bien vouloir nous transmettre le tout par courriel, à reception@lisle-verte.ca, en format Word. De plus, si vous avez des photos à joindre à votre article, veuillez nous les envoyer dans leur format original.

STATIONNEMENT DE NUIT

Afin de faciliter les opérations de déneigement, nous rappelons à tous les citoyens qu'une réglementation municipale interdit le stationnement sur les chemins publics pendant la période du **1er novembre au 15 avril inclusivement, entre vingt-trois (23) heures et six (6) heures du matin.**

Nous demandons votre bonne collaboration quant au respect de la règlementation et vous prions de bien vouloir en informer vos invités!

BLOC-NOTES MUNICIPAL

CABANES À PÊCHE

Vous êtes nouvellement propriétaire d'une cabane à pêche et désirez l'entreposer sur le terrain de la Municipalité situé près des étangs aérés?

Alors n'oubliez pas de venir au bureau municipal afin de vous procurer une plaque numérotée **au coût de 20 $**. De plus, vous devrez fournir une **preuve d'assurance habitation** et signer une **décharge de responsabilité**.

INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Mme Julie Lemieux est présente au bureau municipal :

◊ **Les mercredis en après-midi** (13 h à 16 h 30)

◊ **Les jeudis toute la journée** (8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30)

Notez toutefois qu'elle sera **absente** :

◊ Le 8 octobre 2025

Veuillez donc prévoir vos demandes de permis en conséquence.

PARC SAMUEL-CÔTÉ

La phase 2 des travaux au parc Samuel-Côté, qui comprend l'installation tant attendue des jeux d'eau, est presque complétée !

L'inauguration officielle est prévue pour le printemps prochain, et les citoyens pourront profiter de ces nouvelles installations dès le début de l'été. Une belle nouveauté qui promet de rafraîchir les petits lors des journées chaudes à venir !

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Le bureau municipal sera fermé le **lundi 13 octobre 2025** en raison de l'Action de grâce.

BRASSARDS RÉFLÉCHISSANTS

La Municipalité a encore en sa possession une grande quantité de brassards réfléchissants!

N'hésitez pas à venir vous en procurer gratuitement au bureau municipal sur les heures d'ouverture. Avec le changement de saison et la noirceur qui arrive plus tôt, cela vous permettra d'être plus visibles dans vos déplacements et contribuera à rendre vos promenades plus sécuritaires.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1er octobre 2025 (mercredi)

11 novembre 2025

9 décembre 2025

Les séances ont lieu au Pavillon de l'amitié (140, rue Saint-Jean-Baptiste) à compter de 20 h.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte
Mardi 12 août 2025, à 20 h

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal

2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025

3. Administration générale

3.1. Ratification et approbation des paiements et des comptes à payer

3.2. Mandat au Dr René L'Arrivée pour l'évaluation comportementale d'un chien en vertu du règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

3.3. Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

3.4. Renouvellement de l'adhésion annuelle 2025-2026 à tourisme Bas-Saint-Laurent

3.5. Vente de bandes de terrains municipaux contigus aux propriétés du secteur de l'ouest de la rue La Noraye – lots à délimiter

4. Première période de questions

5. Voirie municipale – eau potable et eau usée

5.1. Achat d'asphalte froid en vrac

5.2. Octroi d'un contrat pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité pour la collaboration intermunicipale en gestion des eaux

5.3. Octroi d'un contrat à la FQM pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau (PGA-eau)

5.4. Octroi d'un contrat au groupe conseil UDA pour la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité du puits municipal p-1

5.5. Dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale – volet redressement

5.6. Adjudication du contrat à la suite de l'appel d'offres sur invitation pour fourniture d'abrasif – saison hivernale 2024- 2025

6. Loisirs, culture et vie communautaire

6.1. Aucun point à l'ordre du jour.

7. Urbanisme

7.1. Avis de motion du règlement numéro 2025-213 – règlement de zonage

7.2. Dépôt et adoption du deuxième projet de règlement numéro 2025-213 – règlement de zonage

8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile

Aucun point à l'ordre du jour.

9. Affaires nouvelles

Aucun point à l'ordre du jour.

10. Deuxième période de questions

11. Clôture et levée de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte
Mardi 9 septembre 2025, à 20 h

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal

2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025

3. Administration générale

3.1. Ratification et approbation des paiements et des comptes à payer

3.2. Dépôt d'un état financier trimestriel

3.3. Création d'un fond réservé à des fins spécifiques

3.4. Affectation de sommes aux fonds réservés créés par la Municipalité

3.5. Achat d'une banque d'heures pour services professionnels en informatique

4. Première période de questions

5. Voirie municipale – eau potable et eau usée

5.1. Octroi du contrat pour l'installation d'arrêts à glace à l'ancien presbytère

5.2. Octroi du contrat pour le remplacement de la toiture du garage de l'ancien presbytère

5.3. Octroi du contrat pour le nettoyage et l'inspection télévisée des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire – appel d'offres 2025- 09

6. Loisirs, culture et vie communautaire

Aucun point à l'ordre du jour.

7. Urbanisme

7.1. Adoption du règlement numéro 2025-212 – plan d'urbanisme

7.2. Adoption du règlement numéro 2025-213 – règlement de zonage

7.3. Adoption du règlement numéro 2025-214 – règlement de construction

7.4. Adoption du règlement numéro 2025-215 – règlement de lotissement

7.5. Adoption du règlement numéro 2025-216 – permis et certificats et l'administration des règlements d'urbanisme

8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile

Aucun point à l'ordre du jour.

9. Affaires nouvelles

Aucun point à l'ordre du jour.

10. Deuxième période de questions

11. Clôture et levée de la séance

Pour consulter les procès-verbaux ou visionner les enregistrements des séances, rendez-vous sur le site Web de la Municipalité, dans la section *Affaires municipales*, onglet *Conseil municipal*.

Vous pouvez aussi utiliser les liens suivants:

Procès-verbaux

Enregistrements

Mot du directeur général

Chères citoyennes, chers citoyens,

Après plusieurs années à travailler pour la Municipalité de L'Isle-Verte, j'ai récemment accepté de relever un nouveau défi professionnel. C'est donc avec émotion que je quitterai mes fonctions au sein de l'administration municipale, tout en conservant un attachement sincère à notre milieu de vie.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil, mes précieux collègues, les partenaires du milieu et vous tous, citoyennes et citoyens, pour la confiance, la collaboration et les échanges que nous avons partagés.

Je pars alors que de nombreux projets porteurs sont en cours. L'Isle-Verte est une communauté dynamique, créative et engagée, et j'ai la conviction qu'elle continuera de se développer avec cœur et fierté.

Je souhaite à la Municipalité de L'Isle-Verte tout le succès qu'elle mérite pour la suite. Ce fut un privilège d'y contribuer.

Benoit Randall

Mot de la coordonatrice des loisirs et de la vie communautaire

Chers Isle-Vertois et chères Isle-Vertoises,

Ça fait déjà plus de cinq ans que j'ai le bonheur de travailler avec vous en contribuant à la planification d'activités, en soutenant divers organismes et en faisant cheminer des projets variés.

Je vous remercie pour votre ouverture et votre implication: c'est grâce à votre participation que des activités comme la maison hantée et la collecte des lettres ont pu prendre vie et perdurer à travers le temps.

L'Isle-Verte est une belle communauté, riche de gens dévoués qui aiment se rassembler. Je vous souhaite encore de nombreux rassemblements qui feront vivre l'esprit de communauté qui vous caractérise si bien. Merci pour ces belles années, et au plaisir de recroiser votre route !

Chantal Amstad

Mot de l'adjointe administrative

Bien que je ressente aujourd'hui le besoin de me lancer dans une nouvelle aventure professionnelle, je tiens à souligner à quel point ce fut un réel plaisir de travailler pour la Municipalité au cours des trois dernières années.

Durant cette période, j'ai eu la chance d'acquérir de nombreuses compétences et d'apprendre énormément. Mais au-delà des apprentissages, ce sont surtout les rencontres humaines qui m'ont marquée : citoyens, élus, bénévoles, représentants d'organismes, et bien sûr, mes collègues.

Avoir eu l'occasion de collaborer et d'échanger avec des personnes aussi engagées et inspirantes est une richesse inestimable pour moi.

Merci sincèrement à chacun d'entre vous pour votre confiance et votre soutien tout au long de cette belle expérience.

Trycia Goulet-Pelletier

Des remerciements sincères

La Municipalité de L'Isle-Verte tient à souligner le départ prochain de trois membres importants de son équipe administrative. Leur contribution, leur professionnalisme et leur dévouement ont marqué positivement notre municipalité.

Merci à Chantal Amstad

La Municipalité de L'Isle-Verte remercie chaleureusement Mme Chantal Amstad, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire depuis juillet 2020, qui quittera ses fonctions le 2 octobre 2025.

Toujours souriante et animée d'un profond désir de contribuer au bien-être collectif, Chantal a su dynamiser la vie communautaire au cours des dernières années. Elle a travaillé avec passion pour mettre sur pied des activités qui ont rassemblé les citoyens de tous âges, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à notre belle communauté.

Son dévouement, sa créativité et sa bonne humeur ont laissé une empreinte durable dans le cœur de plusieurs citoyens.

Merci à Benoit Randall

La Municipalité de L'Isle-Verte exprime toute sa gratitude à M. Benoit Randall, directeur général depuis avril 2022, qui quittera ses fonctions le 2 novembre 2025.

Benoit s'est distingué par son approche humaine et sa capacité à rassembler les gens autour de projets communs. Son écoute, sa disponibilité et son ouverture ont contribué à instaurer un climat de travail harmonieux et respectueux. Il a su guider l'équipe municipale avec bienveillance et professionnalisme, tout en plaçant les besoins de la collectivité au centre de ses actions.

Son passage à la direction générale a permis de mettre en place plusieurs améliorations et de consolider les liens entre l'administration et les citoyens.

Merci à Trycia Goulet Pelletier

La Municipalité de L'Isle-Verte tient également à remercier Mme Trycia Goulet Pelletier, adjointe administrative depuis mai 2022, qui quittera ses fonctions en novembre 2025.

Appréciée pour sa compréhension, sa chaleur humaine et sa grande capacité d'écoute, Trycia a été une alliée précieuse pour ses collègues et un point de repère pour les citoyens. Sa rigueur, son efficacité et son souci du détail ont contribué à assurer le bon déroulement des activités administratives et à maintenir un service de qualité à la population.

OFFRES D'EMPLOIS

LE GENRE MASCULIN A ÉTÉ UTILISÉ AFIN D'ALLÉGER LA LECTURE.

L'Isle-Verte

DÉNEIGEUR OCCASIONNEL (SUR APPEL)

LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE SOUHAITE METTRE À JOUR SA LISTE D'APPEL DE DÉNEIGEURS POUR LA SAISON HIVERNALE 2025-2026. LES PERSONNES SÉLECTIONNÉES SERONT APPELÉES À TRAVAILLER AU BESOIN, SELON LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, DE JOUR COMME DE NUIT, EN SEMAINE AINSI QUE LES FINS DE SEMAINE.

VOTRE RÔLE

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, le déneigeur accomplit diverses tâches reliées à la conduite et l'utilisation d'équipements de déneigement.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer les opérations de déneigement des routes de la municipalité à l'aide de la machinerie lourde (camion, souffleur, charrue, etc.) ;
- Compléter les différents rapports journaliers ;
- Effectuer l'entretien et certaines réparations mineures sur les véhicules, la machinerie, les appareils ou outils ;
- Maintenir la propreté des véhicules, de la machinerie, des appareils ou outils ;
- Patrouiller pour valider l'état des routes, des balises et autres éléments importants sur le réseau routier ;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

FORMATION ET COMPÉTENCES

- Permis de conduire de classe 3 avec mention FM ;
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et de sens des responsabilités ;
- Maintenir des relations et communications respectueuses et courtoises au sein de l'équipe de travail et avec les citoyens.

CONDITIONS DE TRAVAIL

📌 Poste saisonnier - Horaire sur appel, de jour, de soir, en semaine et fin de semaine ;
💰 Salaire : entre 24,97$/h et 31,18$/h (selon qualifications et expérience);
🗓️ Être disponible à partir du ***28 novembre 2025*** ;
⏳ Fin du contrat : 4 avril 2026.

OFFRES D'EMPLOIS - SUITE

SURVEILLANT DE PATINOIRE ET PRÉPOSÉ AUX LOCATIONS

LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE FIABLE, AUTONOME ET DÉBROUILLARDE POUR COMBLER UN POSTE DE SURVEILLANT DE PATINOIRE ET PRÉPOSÉ AUX LOCATIONS POUR LA SAISON HIVERNALE 2025-2026.

VOTRE RÔLE

Sous la supervision du coordonnateur des loisirs et de la vie communautaire, le titulaire du poste devra accomplir diverses tâches liées aux activités de la patinoire, du chalet de service et lors des périodes de location.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Superviser les activités à la patinoire, au chalet de service et lors de locations ;
- Faire respecter l'horaire établi ;
- Déneiger la patinoire et les différents accès ;
- Veiller à l'entretien des lieux et des équipements ;
- Assurer un service à la clientèle de qualité.

FORMATION ET COMPÉTENCES

- Fiabilité ;
- Entregent ;
- Aptitude à faire respecter son autorité ;
- Souci du travail bien fait ;
- Capacité à gérer les imprévus.

CONDITIONS DE TRAVAIL

📌 Poste saisonnier ;
💰 Le salaire horaire est de 17,05$;
🗓️ La date d'entrée en fonction est prévue pour décembre 2025. S'échelonne de **décembre à mars** ;
⏳ Horaire à temps partiel variable en fonction de la température et de l'achalandage (soir/fin de semaine/jour férié) ;
👮 Si vous obtenez le poste, vous devrez fournir une vérification d'antécédents judiciaires.

OFFRES D'EMPLOIS - SUITE

COORDONNATEUR DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE DYNAMIQUE, CRÉATIVE ET ORGANISÉE POUR SE JOINDRE À SON ÉQUIPE À TITRE DE COORDONNATEUR DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE.

VOTRE RÔLE

Sous l'autorité de la direction générale, le coordonnateur a pour mandat de planifier, organiser et faire rayonner les activités, événements et services de loisirs destinés à la population. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les organismes, comités et bénévoles afin de créer un environnement communautaire vivant et stimulant.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- **Développement et animation du milieu**
  - Concevoir et mettre en œuvre des projets et activités répondant aux besoins de la population (familles, jeunes et aînés) ;
  - Développer des événements innovants favorisant la participation citoyenne et l'inclusion sociale ;
  - Gérer le camp de jour ;
  - Assurer le suivi et la mise en valeur de la Politique Familles et Aînés.
- **Gestion et organisation**
  - Gérer le budget du service avec rigueur et efficacité ;
  - Planifier et coordonner l'utilisation des infrastructures et équipements municipaux ;
  - Superviser et soutenir les employés, bénévoles et partenaires impliqués ;
  - Participer à la préparation et au suivi des demandes de subventions et d'aides financières.
- **Communication et promotion**
  - Élaborer et diffuser le contenu promotionnel (journal municipal, site Web et réseaux sociaux) ;
  - Valoriser et mettre en lumière la vie communautaire locale.
- **Collaboration et engagement**
  - Travailler en étroite collaboration avec les organismes communautaires, associations et comités ;
  - Offrir un service à la clientèle de qualité et entretenir des relations positives avec les citoyens ;
  - Adapter son horaire en fonction des besoins des activités (soirées, fins de semaine, jours fériés).

FORMATION ET COMPÉTENCES

- DEC en intervention en loisirs ou autre formation pertinente ;
- Compétences en gestion événementielle ;
- Habiletés en planification, organisation d'événements et animation ;
- Excellente maîtrise du français et des outils informatiques (Word, Excel, Outlook, Publisher) ;
- Leadership, autonomie, créativité et entregent.
- Sens de l'organisation et esprit d'initiative ;
- Esprit créatif, mobilisateur et rassembleur ;
- Capacité à gérer plusieurs tâches en même temps ;
- Excellentes habiletés relationnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

📌 Poste cadre régulier, temps plein (35 h/semaine, horaire flexible selon les activités) ;
💰 Salaire horaire : entre 28,02 $ et 35 $, selon qualifications et expérience ;
📈 Avantages sociaux : REER collectif et assurances collectives ;
🎉 Un milieu de travail stimulant, au sein d'une équipe engagée et passionnée.

Faites-nous parvenir votre candidature avant le mercredi 8 octobre 2025 à 17 h.

POUR POSTULER POUR L'UNE OU L'AUTRE DES OFFRES D'EMPLOIS

Par courriel : reception@lisle-verte.ca

Par courrier postal:
Comité de sélection - [Titre de l'emploi]
Municipalité de L'Isle-Verte
141, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Pour toute question, contactez-nous au 418 898-2812, poste 300.

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Seules les personnes retenues seront contactées.

Rappels - Urbanisme

L'automne est désormais installé et chacun s'active à préparer la période hivernale : entretien des terrains, rangement des équipements estivaux et entreposage approprié. Nous souhaitons vous informer de plusieurs situations encadrées par la réglementation !

Abri d'auto
Ils sont autorisés sous les conditions suivantes :

Abris hivernaux
1. Du 1er octobre au 1er mai de l'année suivante ;
2. Un maximum de trois (3) abris hivernaux par bâtiment principal est permis ;
3. Chaque abri doit être localisé à plus de 0,3 mètre d'une ligne de terrain et 1,50 mètre de la ligne de rue ;
4. La superficie maximale des abris hivernaux est de 50 mètres carrés et la hauteur maximale est fixée à 3 mètres ;
5. Les abris doivent être placés à au moins 1,50 mètre d'une borne-fontaine ;
6. L'abri-tambour hivernal est autorisé du 1er octobre au 1er mai de l'année suivante.

Les clôtures à neige ou barrière
Dans le cadre de la modernisation du règlement de zonage, voici les règles en vigueur pour les clôtures à neige et les barrières temporaires :

1. Les clôtures à neige sont autorisées du 1er octobre au 1er mai de l'année suivante.
2. Les clôtures ou barrières utilisées pour délimiter des zones à protéger durant des travaux ou des événements sont permises pendant toute la durée des activités concernées.

Cette période vise à faciliter la gestion des conditions hivernales en offrant une protection temporaire contre la neige et le vent, tout en assurant la sécurité et la praticité de vos déplacements. Nous vous rappelons de respecter ces dates pour garantir la conformité avec la réglementation municipale et préserver l'esthétique de nos rues durant les mois plus cléments.

Entreposage en marge avant
Sur l'ensemble du territoire, l'entreposage dans la marge avant est interdit pour le bois de chauffage, les véhicules, etc.

Qu'est-ce que la marge avant ?
Il s'agit de l'espace situé entre la façade principale de votre bâtiment et la rue.

Qu'est-ce qui est permis ?
Certains aménagements peuvent y être autorisés, notamment les abris d'auto hivernaux, les garages et les galeries, à condition qu'ils respectent les normes prévues au règlement d'urbanisme.

En fait, il faut y aller avec un bon raisonnement : est-ce que l'on veut voir des tas de terre, des roulottes, des remorques, ou bien désire-t-on un environnement soigné et accueillant à l'image de notre municipalité?

Nouvelles normes applicables par la conformité des règlements

Les nouveaux règlements d'urbanisme, en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC, sont maintenant en vigueur.

Ces changements apportent plusieurs ajustements et précisions qui influencent directement l'application quotidienne de la réglementation. La planification demeure au cœur de toute démarche réglementaire.

C'est pourquoi nous vous invitons à formuler vos demandes d'information ou de permis dès le début de la planification de votre projet. Un permis refusé ou une démarche retardée est toujours regrettable, autant pour vous que pour l'administration Municipale. Pour vous accompagner efficacement et vous orienter dans vos choix, il est fortement recommandé de prendre rendez-vous et de venir rencontrer l'inspectrice en bâtiment et en environnement à la municipalité pour bien vous orienter dans vos choix ou possibilités.

Galerie presbytère

Avez-vous remarqué qu'au cours des dernières semaines, le presbytère s'est refait une beauté?

En effet, les employés des travaux publics ont travaillé sans relâche à reconstruire et à repeindre la galerie du rez-de-chaussée et la passerelle pour personnes à mobilité réduite.

Nous tenons à les remercier grandement pour tous leurs efforts afin de rendre ce lieu riche en histoire encore plus accueillant.

Halloween

Pour une 5e année consécutive, un parcours hanté vous est proposé pour souligner l'Halloween à L'Isle-Verte. Cette année, la maison hantée retournera aux sources en transformant le sous-sol du presbytère en véritable cirque de l'horreur!

Aurez-vous le cœur assez solide pour ne pas fuir devant les clowns?

L'activité se déroulera le **samedi 1er novembre** au sous-sol du presbytère (150, rue Saint-Jean-Baptiste). Le niveau de frayeur sera adapté en fonction des tranches d'âge. Les tout-petits sont invités à se présenter de 16 h 30 à 17 h 30 et les plus vieux pourront découvrir l'envers obscure du décor de 19 h à 21 h. Les participants sont invités à se costumer pour l'occasion, tout en s'assurant d'avoir des vêtements assez chauds pour passer à travers le temps d'attente à l'extérieur.

Collecte des bonbons

La traditionnelle collecte des bonbons se déroulera le **vendredi 31 octobre, de 16 h à 19 h**. Nous vous invitons à être visibles et prudents!

Marché de Noël

Le traditionnel Marché de Noël de L'Isle-Verte sera de retour pour une 23e édition les **29 et 30 novembre** prochains au gymnase de l'école Moisson-d'Arts. Ce sera l'occasion parfaite de faire des trouvailles uniques auprès des 30 artisans présents. Des activités seront également offertes pour toute la famille, dont la tant attendue visite du père Noël!

Assurez-vous de suivre la page Facebook de l'événement (Marché de Noël de L'Isle-Verte) pour connaitre tous les détails sur ce qui vous y attendra!

Comité des bénévoles de L'Isle-Verte

Avec l'arrivée de la saison automnale, le comité des bénévoles de L'Isle-Verte reprend du service avec son offre de dîners communautaires.

Avis aux intéressé(e)s: notre premier dîner communautaire aura lieu le mercredi 16 octobre 2025, toujours au même coût, soit de 13 $ par personne.

On vous rappelle que les dîners sont toujours le 3e mercredi de chaque mois et se tiennent à la salle des 50 ans et plus (Pavillon de l'amitié).

Il est à noter, pour les nouveaux qui souhaiteraient profiter de ces excellents repas, qu'il vous faudra communiquer avec madame Georgette Beaulieu afin qu'elle puisse ajouter vos noms sur la liste des personnes intéressées. Vous n'avez qu'à la contacter au 418 898-5283.

Au plaisir de vous y accueillir très bientôt !

Georgette Beaulieu
Présidente du Comité des Bénévoles de L'Isle-Verte

Cercle de Fermières de L'Isle-Verte

Nous avons débuté notre année sous le thème « Travaillons en équipe avec nos membres ».

Notre Cercle fête ses 105 ans cette année (8 décembre 1920) et notre Association provinciale a 110 ans d'existence ! Nous soulignerons le tout au cours de l'année, lors de nos activités et anniversaire, et plus particulièrement le 17 avril prochain lors de notre exposition artisanale annuelle.

Notez ces dates à votre agenda :

- ◊ 5 octobre 2025 : Brunch des Fermières à la salle des 50 ans et plus de L'Isle-Verte, au 140, rue Saint-Jean Baptiste. Bienvenue à tous! Nous vous attendons!
- ◊ 1er novembre 2025 : Bingo des Fermières à la salle des 50 ans et plus de L'Isle-Verte. Nous vous invitons en grand nombre et amenez vos amis !

Notre première rencontre a eu lieu le 17 septembre dernier et nous avons débuté notre soirée par un souper avec les membres pour lancer notre année d'activités et de rencontres.

Notre responsable du comité *Actions communautaires* ramassera les dons, comme les années passées, pour nos œuvres caritatives (OLO, PRÉMA-QUÉBEC, MIRA, ACWW, etc.). Par différentes actions, nous soutenons et nous contribuons à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, ainsi qu'à la préservation et à la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

Nous mettons à la disposition de nos membres un beau local avec nos métiers à tisser et où se tiennent des rencontres et des ateliers. Nous offrons le prêt de tablettes sans frais à nos membres et des ordinateurs pour les membres du Conseil d'administration.

Vous pouvez nous joindre en contactant notre présidente, Mme Monique Lebel au 418 898-2253 ou Pauline Lemieux, trésorière, au 418 898-2844.

Notre prochaine réunion sera une rencontre « sociale », le 8 octobre à 19h30, au Pavillon de l'amitié. Nous avons invité Mme Aline Dion pour nous parler de différents sujets sur la loi et les testaments. C'est à ne pas manquer, ce sera ouvert à tous, vous êtes les bienvenu(e)s.

Pauline Lemieux, trésorière
Cercle de Fermières de L'Isle-Verte

COMMUNIQUÉS - CHEVALIERS DE COLOMB

Inauguration de la grotte Notre-Dame de la Côte

Le samedi 26 juillet dernier se déroulait à L'Isle-Verte une cérémonie d'inauguration d'un joyau du patrimoine culturel. En effet, depuis 2022, le Conseil des Chevaliers de Colomb s'était donné le défi de redorer le monument qu'est « La grotte Notre-Dame de la Côte », situé en bordure de la rue Notre-Dame à L'Isle-Verte.

À la suite d'une campagne de financement, les Chevaliers ont pu cumulé les fonds nécessaires, soit la somme de 40 000 $, et mené à terme ce projet d'envergure.

Ainsi, tous les joints de pierre ont été refaits, les murets entourant le terrain ont été remplacés, une table de lecture décrivant l'histoire de ce site historique arbore le terrain, une base de verre fait état de la collaboration des organismes et entreprises ayant pris part financièrement au projet et un système d'éclairage solaire a été installé pour permettre la vision nocturne.

Une telle réalisation a été possible grâce aux contributions d'entreprises, d'organismes privés, d'organismes publics, mais aussi de gens du milieu qui ont à cœur de supporter de telles initiatives.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10096 Seigneur-Côté de L'Isle-Verte, Saint-Éloi et Saint-Paul-de-la-Croix sont fiers de cette réalisation qui, sans l'ombre d'un doute, est partie prenante de notre héritage culturel.

Nous nous permettons de compter sur le respect des visiteurs et de toute la communauté, jeunes et moins jeunes, pour assurer que ce site soit maintenu dans son état actuel.

Mille mercis !

Gala musical

Les Chevaliers de Colomb sont heureux d'accueillir à nouveau une des plus belles activités de l'année, soit le « Gala folklorique » .

Nous invitons tant les participants que les amateurs de danse et de folklore à ce rendez-vous annuel, le dimanche 26 octobre 2025, au gymnase de l'école Moisson-d'Arts de L'Isle-Verte. Les prestations débuteront à compter de 13 h.

Les gens souhaitant participer doivent préalablement s'inscrire auprès d'une des personnes suivantes :

◊ Daniel Gagnon (418 898-2253)

◊ Guy Bérubé (418 860-9512)

Sachez que vous aurez la possibilité de prendre un repas sur place et qu'un bar sera accessible pour vous désaltérer.

On vous y attend en grand nombre!

Guy Bérubé, Grand Chevalier
Conseil 10096 Seigneur Côté

CHEVALIERS DE COLOMB

NOUVELLES DE LA FORÊT NOURRICIÈRE

L'espace est magnifique ; il a pris de l'ampleur. Vous êtes les bienvenu(e)s. Vous y trouverez des pommes, des poires, des prunes, des cerises, des noisettes, des groseilles, des cassis, des camerises, des pois de Sibérie, de la rhubarbe et aussi, pour l'an prochain, des framboises et d'autres surprises.

Le parc en 2016 - Avant la plantation

Le parc en juillet 2025

Une première corvée le 31 août en avant-midi s'est très bien déroulée. Nous avons réussi à mettre du compost, du papier journal et du bois raméal fragmenté (BRF) sur 11 arbres et 6 arbustes en 2 heures et demie. Nous étions cinq adultes et trois petites familles se sont ajoutées à l'équipe.

Nous prévoyons d'autres corvées d'ici la fin de l'automne pour compléter la revitalisation et la protection de la forêt nourricière.

Vous trouverez tous les renseignements à propos des activités à venir en consultant les publications sur les pages Facebook « **J'habite L'Isle-Verte** » et « **L'Isle pousse verte** ».

Une forêt nourricière en santé pour notre communauté, c'est ce qu'on se souhaite de tout cœur. Merci de nous épauler pour promouvoir un espace accueillant et une forêt délectable.

Cet espace vert se trouve sur la rue Gagnon, en face de la voie ferrée.

Au plaisir de vous y retrouver avec nous bientôt.

Esther Auger
L'Isle pousse Verte

Friperie du Nordet

ON FAIT TOUJOURS DE BONNES AFFAIRES !

ENFIN : ON FÊTE !

Grâce au soutien de plusieurs donateurs et des nombreux clients qui ont choisi de fréquenter notre friperie, les travaux de rénovation de notre bâtiment sont en cours.

Les efforts des derniers mois ont porté fruit et nous sommes fiers de poursuivre notre mission dans un environnement plus sain et plus sécuritaire.

INFO À TRANSMETTRE

Notre assemblée générale s'est tenue le 16 août dernier. Notre nouveau conseil d'administration se compose des personnes suivantes : Lise Pelletier, Véronique Dumouchel, Roy Michaud, Yves Gagnon et Jocelyne Michaud.

M. Jacques Lemieux, président sortant, assurera une transition en demeurant en soutien à ce CA. Nous le remercions pour toutes ces années consacrées à la Friperie.

DEMANDE POUR VOUS

Au cours de l'été, nous avons eu des surplus importants à gérer. Nous vous rappelons de faire un tri méticuleux avant d'apporter vos dons. Pour les vêtements, ne donnez pas à notre organisme quelque chose que vous ne voudriez pas porter vous-mêmes (taché, jauni, déchiré).

Nous apprécions votre générosité. Toutefois, une sélection plus sévère de vos dons facilitera le travail des bénévoles. Merci de votre compréhension.

La Proche aidance

Semaine québécoise des personnes proches aidantes, du 2 au 8 novembre 2025

Au sens de la loi québécoise, une personne proche aidante (PPA) signifie « Toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non. Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court ou à long terme, et est offert à titre non professionnel ».

Toutes et tous, nous sommes (ou serons) appelé·e·s à jouer le rôle de proche aidant·e au cours de notre vie. Cela dit, aussi important soit-il, il ne s'agit pas d'un rôle facile à occuper. Le stress, l'épuisement, les troubles du sommeil et l'isolement social sont des enjeux fréquents chez les personnes proches aidantes. Prendre soin de soi est essentiel pour continuer à accompagner son proche adéquatement. Heureusement, des services existent ! Le Salon des aidants regroupera plusieurs organisations offrant du soutien ou de l'accompagnement au personnes proches aidantes dans la MRC de Rivière-du-Loup. N'hésitez pas et venez rencontrer les intervenant·e·s pour connaître l'aide disponible !

Salon des aidants

2e édition

À la Maison des ainés et alternative de Rivière-du-Loup,
5 rue Sainte-Anne, Rivière-du-Loup, G5R 2V3

Jeudi 6 novembre 2025

De 14h30 à 18h

Grignotines et breuvages offerts

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE !

Des questions ?
Appelez au
(418) 867-4827

Activités de l'Isle-Verte!

Activités régulières :

Dîners communautaires
Le 3e mercredi du mois (15 octobre, 19 novembre et 17 décembre) à 12 h
Au Pavillon de l'amitié
13 $ par personne, inscription auprès de Georgette Beaulieu (418 898-5283)

Cartes
Lundi et mercredi, à partir de 13 h 30
Au Pavillon de l'amitié
Gratuit.
Information auprès de Maurice Dumas (418 898-3637)

Bingo
Mardi, à partir de 13 h 30 à la Villa Rose des Vents
Jeudi, à partir de 13 h 30 à la Résidence de l'Ancrage
Information auprès de Nancy Dumont (418 898-2152)

Tai-chi
Mardi, de 13 h 30 à 14 h 30
Au Pavillon de l'amitié
5 $ par séance, inscription auprès de Gilles Guay (418 898-2242)

Viactive
Jeudi, de 10 h à 11 h
Du 26 septembre au 28 novembre (10 séances)
À la Résidence de l'Ancrage
Gratuit, inscription auprès de Lynda Cloutier (418 866-0075)

Danse en ligne
Vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30
Au Pavillon de l'amitié
7$ par séance, inscription auprès de Claudette Pelletier (418 898-2509)

Activités ponctuelles :

Brunch (Cercle de Fermières) : dimanche 5 octobre

Conférence Loi et testaments (Cercle de Fermières) : mercredi 8 octobre

Gala musical : dimanche 26 octobre

Couloirs de l'horreur (Villa Rose des Vents et Résidence de l'Ancrage) : vendredi 31 octobre

Bingo Cercle de Fermières : samedi 1er novembre

Maison hantée : samedi 1er novembre

Marché de Noël : samedi le 29 et dimanche le 30 novembre

Qu'est-ce qui se passe chez nos voisins?

Voici quelque activités qui auront lieu au cours du mois d'octobre dans les communautés avoisinantes.

Pour tous les détails en lien avec ces activités, nous vous invitons à consulter les pages Facebook des villes et municipalités concernées.

- Cacouna : Parcours et maison hantée pour l'Halloween (31 octobre)
- Notre-Dame-du-Portage : Jeux évasion Halloween (24 octobre)
- Rivière-du-Loup : Forêt des mystères (25 octobre)
- Saint-Antonin : Parcours zombie Halloween (18 octobre)
- Saint-Épiphane : Halloween au chalet des patineurs (31 octobre)
- Saint-Modeste : Les Shows de St-Mo (4 octobre)

Embarque BSL

Vous avez un rendez-vous à l'hôpital ou au CLSC, des emplettes à faire ou juste envie d'un tour à la bibliothèque?

Avec Embarque BSL, le covoiturage rend vos déplacements plus faciles, plus accessibles… et plus agréables! Que vous soyez au volant ou passager, l'inscription est gratuite et très simple. Proposez votre trajet ou trouvez quelqu'un avec qui embarquer!

Pour les personnes sans voiture, les personnes aînées ou les jeunes qui n'ont pas encore un permis de conduire, c'est une belle façon de rester mobiles et connectés à la communauté.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Web https://covoiturage.embarquebsl.ca ou cliquez sur le lien suivant: Embarquez!

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Si vous souhaitez vous départir de vos sacs de feuilles mortes, il vous faudra aller les porter à l'écocentre de Rivière-du-Loup qui se situe au 35, rue Henry-Percival-Monsarrat. Une autre option écologique afin de valoriser ces matières est le feuillicyclage! Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de collecte des feuilles mortes cette année à L'Isle-Verte, puisque la gestion des matières résiduelles relève désormais de la MRC.

Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

4 raisons de pratiquer le feuillicyclage

La technique est "un jeu d'enfant"
Il suffit de réutiliser vos feuilles comme engrais sur votre terrain. Si elles sont trop nombreuses, passer un coup de tondeuse!

Votre sol est mieux protégé
Leur décomposition enrichit la couche de matière organique du sol et fournit des minéraux, pour un gazon plus résistant au froid!

Les feuilles se valorisent
Elles font un bon paillis! À disperser dans votre potager ou vos plates-bandes. C'est aussi une matière excellente pour le compost domestique!

Réduire la facture collective!
En restant sur votre terrain, elles ne contribuent plus aux coûts reliés au transport puis à l'enfouissement des résidus verts.

Le feuillicyclage, c'est plus simple et plus écologique. **Essayez-le!**

Co-éco MRC de Kamouraska MRC lesBasques MRC de Rivière-du-Loup

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CLINIQUE MÉDICALE

150, rue Saint-Jean-Baptiste (Presbytère)
Tél.: 418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

Heures d'ouverture de la clinique

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

Horaire du médecin

Octobre 2025
En vacances

Novembre 2025
Dr Caron : 4, 11, 18, 25

PHARMACIE

CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE

136-A, rue du Seigneur-Côté
Tél.: 418 898-3111

Heures d'ouverture de la pharmacie

Du lundi au vendredi: **de 9 h à 17h30**

Horaire des pharmaciens(nes)

Du lundi au vendredi: **de 9 h à 17 h**

familiprix

Pharmacie Philippe Lépicier
et Marie-Hélène Miousse inc.

Tirage en l'honneur de la Journée internationale des aînés

À l'occasion de la Journée internationale des aînés, le 1er octobre 2025, la Ville de Rivière-du-Loup et le Centre d'action bénévole sont heureux d'organiser un tirage spécial, afin de souligner la contribution et la place précieuse de nos aînés dans la communauté.

Pour participer, vous êtes invité(e) à venir remplir un coupon de participation directement au Centre d'action bénévole au 186, rue Fraser, RDL.

Trois magnifiques paniers-cadeaux garnis de produits de la région seront tirés au hasard parmi les participants le 1er octobre 2025.

Venez tenter votre chance et célébrer avec nous cette journée qui vous est dédiée !

L'âge minimal pour participer est de 60 ans. Ce seuil correspond à celui de l'Organisation mondiale de la santé, qui définit une personne aînée comme étant âgée de 60 ans et plus.

Rendez-vous au :
186, rue Fraser,
bureau 300
Rivière-du-Loup (Qc)
G5R 1C8

Rivière-du-Loup

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES

Calendrier des activités

OCTOBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
★ : 5 *Brunch du Cercle de Fermières* ★ : 26 *Gala musical*	: 6, 13, 20, 27	: 7 , 14, 21 27 : 7 , 14, 21 27 ★ : 8 *Conférence Loi et testaments*	: 15 : 1, 15, 22, 29 : 1, 8, 15, 22, 29 : 1, 8, 15, 22, 29 : 1	: 2, 9, 16, 23, 30 : 2, 9, 16, 23, 30 : 2, 9, 16, : 2, 9, 16, 23, 30	: 3, 10, 17, 24, 31 ★ : 31 *Couloir de l'horreur*	

NOVEMBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
★ : 30 *Marché de Noël*	: 3, 10, 17, 24	: 4, 11, 18, 25 : 4, 11, 18, 25 : 11	: 19 : 5, 12, 19, 26 : 5, 12,19, 26 : 5, 12,19, 26	: 6, 12, 20, 27 : 6, 12, 20, 27 : 6, 12, 20, 27	: 7, 14, 21,28	★ : 1 *Bingo* ★ : 1 *Maison hantée* ★ : 29 *Marché de Noël*

Légende:

Séance du conseil municipal | Présence de l'inspectrice en bâtiment | Bibliothèque

Bouger et socialiser | Bingo | Tai-chi | Viactive | Danse en ligne | Activité spéciale ★

Dîner communautaires

Calendrier des collectes

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Légende

- Déchets
- Matières recyclables
- Déchets et matières organiques
- Matières recyclables et matières organiques

Coordonnées et Horaires

Bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	**FERMÉ**	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	**FERMÉ**	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	**FERMÉ**

Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste
418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Mercredi et vendredi	13 h à 16 h 30
Jeudi	13 h à 17 h
Samedi	13 h à 16 h

Bibliothèque municipale Robertine-Barry

136, rue Saint-Jean-Baptiste
418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi	13 h à 15 h

Équipe municipale

- **Benoit Randall** - Directeur général et greffier-trésorier
- **Audrey-Anne Dubé** - Greffière-trésorière adjointe
- **Guillaume Boisjoli Côté** - Adjoint administratif
- **Trycia Goulet-Pelletier** - Adjointe administrative
- **Chantal Amstad** - Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire
- **Julie Lemieux** - Inspectrice en bâtiment et en environnement
- **Réjeanne Martel** - Préposée à l'entretien ménager
- **Mathieu Dubé** - Contremaître des travaux publics
- **Michaël Jodoin** - Mécanicien-opérateur
- **Francis Beaulieu** - Opérateur-manœuvre
- **Patrick Landry** - Préposé à l'aqueduc et aux eaux usées
- **Richard Gagnon** - Journalier aux travaux publics
- **Daniel Lagacé** - Journalier aux travaux publics
- **Martin Marquis** - Préposé aux locations